



DÉPLAFONNEMENT DU 1/5^{ème} FO JUSTICE DANS L'ACTION !

COMMUNIQUÉ

Dans la continuité des revendications portées par **FO Justice**, nous avons fait part à l'Élysée, lors d'une rencontre le 16 mai 2023, d'un projet présenté à la Première ministre, portant sur le **déplafonnement de la bonification du 1/5^{ème} pour les Personnels de Surveillance, aujourd'hui bloqué à 5 ans.**

Au 1^{er} janvier 2024, entrera en application la réforme historique, à la seule initiative de **FO Justice**, qui permettra à l'ensemble du corps d'encadrement et d'application d'accéder à la catégorie B et au corps de commandement à la catégorie A avec des augmentations salariales et des perspectives de carrières améliorées.

Mais **FO Justice** travaille également, en parallèle, sur cette revendication de déplafonnement du 1/5^{ème}, qui constituerait une nouvelle avancée historique dans le cadre de la prise en compte de la pénibilité de nos missions.

Ce projet qui permettrait de reconnaître une fois de plus les personnels et d'augmenter l'attractivité de nos métiers est **porté également par le secrétaire de la confédération FORCE OUVRIÈRE, Frédéric SOUILLOT**, auprès des plus hautes instances de ce pays et notamment auprès de la Première ministre et de son cabinet.

Aujourd'hui le temps de la concertation est arrivé à son terme, et nous demandons à présent un arbitrage rapide de la part du cabinet de la Première ministre quant à la possibilité de voir appliquer cette revendication **FORCE OUVRIÈRE.**

**LE DÉPLAFONNEMENT DU 1/5^{ème} POUR LA RETRAITE !
UNE REVENDICATION FORCE OUVRIÈRE !**

